

Artisanat 38

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA CHAMBRE | N°35 FÉVRIER 2020



Emmanuelle Gervy : le mariage de l'élégance et du talent

DOSSIER

**La silver économie :
réussir sur un marché
florissant**

VIE DE LA CMA

**S'investir et agir
pour les artisans !**

MÉTIER

**Moyne Tradition :
perpétuer le geste
auprès des jeunes**

APPRENTISSAGE

**Associer le destin
professionnel des jeunes
à l'avenir de l'entreprise**



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

ISÈRE

ACTUS.....	03
VIE DE LA CHAMBRE S'investir et agir pour les artisans !	04
INFOS DE LA CHAMBRE Animer votre page Facebook	05
EXPÉRIENCE Emmanuelle Gervy : le mariage de l'élégance et du talent	06
TERRITOIRES Agir avec et pour les territoires	07
SOCIAL & JURIDIQUE Accueillez un stagiaire dans votre entreprise	08
Faites le point sur vos pratiques managériales	08
MÉTIER Moyné Tradition : perpétuer le geste auprès des jeunes	09
DOSSIER La silver économie : réussir sur un marché florissant	11
ACTUS.....	14
ENVIRONNEMENT Profitez de pré diagnostics	15
APPRENTISSAGE Associer le destin professionnel des jeunes à l'avenir de l'entreprise	16
FORMATION En 2020, misez sur la formation continue !	18



ZAC Bouchayer-Viallet
20, rue des Arts et Métiers - CS 20055
38026 Grenoble Cedex 1
Tél. 04 76 70 82 09
www.cma-isere.fr

Directeur de la publication : **Philippe Tiersen**
Rédacteur en chef : **Hélène Devoucoux**
Rédaction : **Richard Gonzalez** - 06 62 13 09 20 et **CMA Isère**
Conception et illustration : **L'Élan Créatif (38)** - 04 76 68 78 76
Photos : **Jean-Marc Blache** - 06 80 22 23 09
Impression et routage : **Imprimerie Courand et Associés** - 04 78 32 23 19

Numéro 35 / Février 2020
Tirage 29 000 exemplaires - ISSN : 2117-5837



Avec le soutien de nos partenaires privilégiés :



Prise de parole



Philippe Tiersen,
président de la CMA Isère
Électricien courants faibles
à Saint-Egrève

« La population vieillit et les besoins des seniors, des personnes handicapées ou dépendantes augmentent de façon exponentielle. Conséquences directes, le maintien à domicile devient un enjeu de société et la "Silver économie", l'économie liée à l'avancée en âge de la société –

en référence aux cheveux blancs –, est en pleine explosion. Cette révolution démographique ouvre de nouveaux marchés à de nombreux secteurs de l'artisanat auxquels elle offre de formidables opportunités de développement.

D'ici quelques années, les seniors de plus de 60 ans représenteront 35 à 40 % de la population. Dans le même temps, les experts prévoient que le nombre de personnes dépendantes ne cessera de croître. Des prévisions qui font de la "Silver économie" un futur Eldorado pour toutes les entreprises, dont l'activité permet d'améliorer l'état de santé, l'autonomie et la qualité de vie des plus âgés et des personnes dépendantes.

Tous les secteurs de l'artisanat : l'alimentaire, les services, la production et le bâtiment, sont concernés. Que ce soient les transports, avec les taxis, les ambulances et les véhicules sanitaires légers, le secteur des loisirs et bien sûr ceux de la sécurité et de la santé, mais aussi les secteurs de la téléphonie et de l'informatique, ainsi que tous les métiers liés au maintien à domicile, tels que le portage de repas, l'équipement de la maison. En effet, l'amélioration du confort des seniors et des personnes porteuses d'un handicap figure parmi les plus concernés par ce marché. Les métiers de la domotique interviennent dans tous les aspects de la vie quotidienne qui réclament de la mobilité ou de la force. La fermeture des volets ou de la porte de garage, la mise en route automatique d'un chauffage ou d'une alarme sont autant de simplifications appréciées des seniors.

Les artisans qui souhaitent s'inscrire dans le service aux personnes âgées ou handicapées doivent se former afin d'acquérir des compétences spécifiques pour répondre aux attentes de ces publics. Je vous invite à lire notre dossier, en pages du 10 à 13 de ce magazine, qui vous donne des clés pour réussir dans ce marché florissant.

Les conseillers spécialisés de la CMA Isère sont aussi là pour vous informer, vous conseiller et vous accompagner. Faites appel à eux !



Ce qui change au 1^{er} janvier

Comme à chaque nouvelle année, le 1^{er} janvier est synonyme de changements, notamment en matière de réglementation pour les entreprises. Présentation de ces principales mesures...

Fiscalité

Baisse de l'impôt sur les sociétés : pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 250 millions d'euros, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est ramené à 28 % pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020, à 26,5 % pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021 et enfin à 25 % à compter du 1^{er} janvier 2022.

Micro-entreprises : modification de l'ACRE

L'aide aux créateurs et repreneurs d'entreprise (ACRE) est modifiée pour les micro-entrepreneurs. À compter du 1^{er} janvier 2020, les micro-entrepreneurs qui débutent leur activité pourront continuer de bénéficier d'une exonération de cotisations sociales, mais uniquement pour les 4 premiers trimestres d'activité. Les micro-entrepreneurs démarrant leur activité à compter du 1^{er} janvier 2020 bénéficieront d'une exonération de 50 % des cotisations sociales (contre 75 % précédemment).

Marchés publics

Le plafond des marchés publics sans formalité passe de 25 000 à 40 000 € HT. L'objectif est d'inciter un plus grand nombre de TPE à y participer. Cette formalité est à effectuer via la plateforme Chorus Pro. La facturation dématérialisée est désormais également obligatoire pour les entreprises de moins de dix salariés.

Plus d'infos sur cma-isere.fr



PORTES OUVERTES

Samedi 28 mars 2020
de 8h30 à 12h30

Portes ouvertes EFMA

Réparation automobile, coiffure et esthétique, cuisine et restauration, boucherie, boulangerie, pâtisserie et bien d'autres métiers vous attendent à l'EFMA.

Venez nous rencontrer aux JPO le samedi 28 mars et le mercredi 13 mai 2020. On vous attend nombreux !

Cliiink®, kézako ?

Afin d'augmenter la quantité de verre trié, Grenoble-Alpes Métropole lance une expérimentation innovante avec le dispositif "Cliiink" installé sur une centaine de colonnes à verre. L'objectif : récompenser le geste de tri en faisant bénéficier les usagers de réductions et d'offres promotionnelles auprès d'enseignes et d'artisans-commerçants partenaires.

Si vous êtes en activité sur la Métropole Grenobloise et souhaitez associer votre nom à cette démarche écoresponsable et ainsi gagner en visibilité, vous pouvez devenir partenaire "Cliiink", en envoyant votre demande avec vos coordonnées à : partner@cliiink.com



LES PETITS DÉJEUNERS EXPERTS DE LA CMA ISÈRE

Retrouvez-nous, chaque mois, lors des petits déjeuners "experts" proposés de 7h30 à 9h, à la CMA Isère. Ils apportent des réponses concrètes à vos préoccupations sur des thèmes d'actualités.

Programme et lieux sur cma-isere.fr

S'investir et agir pour les artisans !

Ébéniste à Velanne, Bernard Bizzini est 2^{ème} Vice-président et membre du Bureau de la CMA Isère. Il est également élu à la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes (CRMA) où il siège au sein des commissions métiers d'art et communication. Il nous parle de son engagement.



Qu'est-ce qui vous a poussé à vous engager à la CMA Isère ?

Je suis artisan d'art depuis quarante ans et je me suis toujours engagé, notamment pour défendre les valeurs de l'apprentissage. J'ai été vice-président puis président d'un centre de formation d'apprentis à Saint-André-le-Gaz. J'ai moi-même formé une trentaine de jeunes dont une dizaine sont devenus chefs d'entreprise à leur tour. J'estime qu'il est du devoir d'un artisan de transmettre son savoir-faire. C'est aussi la meilleure façon de faire vivre nos métiers et de continuer à créer des entreprises et des emplois. Mon engagement à la CMA relève de ce principe. Je suis élu car je suis convaincu que pour faire avancer les choses il faut s'impliquer, participer à la vie de l'artisanat et défendre les intérêts des artisans.

Quel est votre parcours d'artisan ?

J'ai suivi une formation de menuisier, puis d'ébéniste. Cette dernière m'a beaucoup plus attirée pour son côté créatif et esthétique. J'ai travaillé deux ans en tant que salarié avant de me mettre à mon compte. Mon entreprise était située au Fontanil-Cornillon

d'où son nom, "L'Atelier du Cornillon". Puis, j'ai déménagé à Velanne, près des Abrets, car ma femme et moi souhaitions vivre à la campagne.

Est-ce difficile de s'installer dans un secteur rural ?

Nous avons conscience que la clientèle ne viendrait que difficilement à Velanne et nous avons donc décidé de communiquer et d'aller à sa rencontre en participant à de nombreux salons professionnels et foires internationales à Grenoble, Lyon mais aussi Paris. Et, ce fut une réussite puisque j'ai eu jusqu'à huit salariés dont deux travailleurs handicapés à l'atelier et deux apprentis. De plus, ces salons m'ont permis d'exporter en Europe et même aux États-Unis dans les années 90. Une expérience stimulante, même si c'était compliqué car, contrairement à maintenant, nous étions très peu aidés dans cette aventure. Aujourd'hui, nous nous sommes recentrés sur une production locale respectueuse de l'environnement et tenant compte du recyclage des déchets. Depuis cinq ans, nous avons aussi un hall d'exposition au Pont-de-Beauvoisin. Cette vitrine est très utile pour être en contact

avec le public et faire connaître nos réalisations. Nous avons également su nous adapter à la demande. Bien que spécialisés dans le meuble massif en noyer, merisier ou chêne, nous avons toujours répondu à des commandes de menuiserie et avons ainsi toujours eu du travail.

Quel est votre rôle à la CMA Isère ?

Je représente les métiers d'art au sein du Bureau et la CMA Isère auprès des institutions locales quand le président ne peut être présent. Dans le secteur géographique du Nord Isère, je suis l'interlocuteur de la CMA pour tous les artisans. Je siège au sein du Comité de pilotage Fisac, du Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes (CDDRA), du Conseil local de développement et du Syndicat mixte du Vals du Dauphiné expansion. Je souhaite pouvoir contribuer à faire mieux connaître la Chambre car je suis surpris par la méconnaissance qu'en ont les gens et même les politiques alors que nous représentons plus de 31 000 entreprises dans le département et que nous formons plus de 4 000 apprentis. Enfin, je siège également au sein de la commission communication et de la commission métiers d'art de la CRMA où je représente les quelques 600 artisans d'art du département. Je voudrais trouver des solutions pour inciter et aider les artisans d'art à exporter. Il y a là une opportunité pour développer leur activité. Et, je tiens cet avis de ma propre expérience !

Est-il important pour vous de défendre l'artisanat ?

L'artisanat est toute ma vie et aussi celle de mes enfants. Tous trois sont en effet chefs d'entreprise artisanale. Mon fils Benjamin exerce le même métier que moi. Ma fille est coiffeuse et mon fils aîné est à la tête d'une entreprise de pose de menuiserie à Lyon. J'ai donc à cœur de valoriser l'artisanat, de vanter ses qualités et ses valeurs et de défendre les artisans auprès des pouvoirs publics. "Quand je m'investis, c'est pour agir !"

Animer votre page Facebook

Être présent sur Facebook permet d'avoir un contact permanent avec vos clients. Dans un monde de plus en plus connecté, les réseaux sociaux sont des outils de communication efficaces et peu coûteux. Les chefs d'entreprise ne savent pas toujours quelles sont les bonnes pratiques ou quelles stratégies adopter pour développer leur communauté. Voici 5 conseils pour animer votre page Facebook.

PUBLIER FRÉQUEMMENT

Dans un premier temps, il est essentiel d'organiser et planifier les publications : une fois par semaine est déjà une bonne fréquence.

70 % des pages d'entreprises sont inactives, c'est-à-dire qu'elles publient moins d'une fois par mois. Pourtant, les réseaux sociaux sont un excellent moyen de communiquer sur l'activité de l'entreprise et de la faire partager avec vos clients.



La clé pour réussir est de consacrer régulièrement du temps à l'animation de la page afin d'entretenir, fidéliser et créer de l'attente auprès des fans.

DIALOGUER AVEC VOS FANS

Afin de créer de la proximité avec les fans et susciter des réactions, engagez un échange en demandant leur opinion.

Vous souhaitez ou avez lancé un nouveau produit, une nouvelle prestation ? Demandez-leur ce qu'ils en pensent ! Posez des questions simples et faites-les réagir. Soyez réactif, répondez rapidement aux demandes et questions et surtout, ne censurez pas les éventuels commentaires négatifs mais répondez-y ! Lorsque vous sollicitez l'avis de vos fans, c'est important de les prendre en compte. Quand vous atteignez un objectif, que vous fêtez un événement particulier, remerciez les personnes qui vous suivent. Ce sont elles qui font votre succès.



Suggérer à vos fans de liker ou de partager vos publications.

PERSONNALISER VOTRE PAGE

Les publications qui sont le plus appréciées sont celles comportant des photos ou des vidéos. Parlez de votre quotidien au travail et de votre actualité, de votre histoire et de votre savoir-faire. Montrez aussi vos équipes (salariés et apprentis) ainsi que vos réalisations. Vos fans ont envie d'en savoir plus sur vous et pas seulement sur ce que vous vendez. L'objectif est d'humaniser votre entreprise. Faites appel aux émotions ! N'oubliez pas que Facebook est une fenêtre ouverte sur votre entreprise.



Une photo avec une personne, un visage aura une meilleure portée et engendrera plus d'échanges avec vos fans.

FAÏTES DE LA PUBLICITÉ

Face à la concurrence, il est de plus en plus difficile d'avoir de la portée, c'est-à-dire de toucher un maximum de personnes avec ses publications.

Faites des offres uniques à vos fans. Pour engager votre communauté, proposez-leur des promotions et récompensez-les de leur fidélité. Une publicité très ciblée permet de toucher un nouveau public.



Le client qui vous suit sur votre page attend du contenu exclusif. Soyez innovants et créatifs !

DEVENEZ UN EXPERT DANS VOTRE DOMAINE

Dans l'idéal, démarquez-vous de la concurrence et n'hésitez pas à proposer du contenu varié.

Apportez de l'information à vos fans concernant votre secteur d'activité, donnez-leur des astuces et des conseils, ainsi que des bonnes pratiques. Vous pouvez également partager du contenu provenant d'autres pages ou sites web. C'est aussi un moyen de vous faire connaître autrement et de montrer que vous ne parlez pas que de vous.



Créez du contenu à haute valeur ajoutée pour vos fans !

Vous souhaitez dynamiser votre communication et par là même votre activité commerciale ? La CMA Isère vous propose une formation de 7 heures (2 séances) pour développer votre entreprise avec les réseaux sociaux.



Contact : Florent Langlois
Tél. : 04 76 70 82 09



Emmanuelle Gervy : le mariage de l'élégance et du talent

Créatrice-styliste, Emmanuelle Gervy s'est spécialisée dans la confection sur mesure de robes de mariée et de vêtements de cérémonie. Un métier de patience et de passion, aux confins de l'art.



Dans son atelier basé à Claix, des robes de mariée posées sur leurs présentoirs mélangent harmonieusement la mousseline, la dentelle et la soie. Des matières nobles, pour la plupart issues de fabricants français, travaillées dans les moindres détails avec une finesse rare. « Nous ne sommes plus nombreuses à faire du sur mesure. On voit plutôt des pré-modèles sur catalogues, où la cliente choisit parmi différentes options », explique-t-elle. Les femmes viennent de tout l'arc alpin et même de Suisse pour lui confier la robe de leurs rêves. Toutes marquent un besoin d'échapper à la standardisation et d'apparaître à la fois uniques et authentiques à l'occasion de leur mariage. Les tendances du moment : le style bohème chic, le blanc cassé, un mouvement fluide... Et une relative simplicité, qui n'exclut ni le souci du détail ni l'attention aux matières : « La dentelle est en plein renouveau. Elle séduit par ses motifs plus graphiques. »

UNE VINGTAINE DE ROBES PAR AN

Emmanuelle Gervy a aménagé un petit salon cosy pour y recevoir ses clientes et concevoir avec elles la robe du grand jour, carnet de croquis en main. Un accompagnement

souvent étalé sur plusieurs mois, rythmé par quatre à cinq visites en moyenne. « J'aime faire découvrir à mes clientes des matières et des styles qu'elles n'avaient pas imaginés au départ, tout en restant à leur écoute et dans l'univers qu'elles souhaitent. J'étudie tous les projets, et volontiers les plus atypiques. » Ces échanges qui se tissent en même temps que la robe deviennent des moments humainement très riches. Et les yeux qui brillent au moment d'endosser la robe une fois terminée sont toujours gratifiants. Emmanuelle Gervy réalise une vingtaine de robes par an. Même si le temps des mariages se concentre entre mai et septembre, le métier est de moins en moins saisonnier : « Les couples se marient de plus en plus en dehors de l'été et on s'y prend bien en avance, ce qui me permet d'étaler mes réalisations. »

CERTIFIÉE ARTISAN D'ART

Emmanuelle Gervy propose aussi un choix d'accessoires réalisés par une créatrice locale : broches à cheveux, colliers de dos et autres headbands... Installée ici depuis six ans, elle agrandit régulièrement son atelier d'une pièce supplémentaire. Son talent a besoin d'espace, la croissance de son

activité aussi. La créatrice sait que, pour se faire connaître à plus large échelle, elle doit soigner sa communication. Quand bien même le bouche-à-oreille lui est très favorable. Elle a mis en ligne un site Internet émaillé de somptueux visuels et bien référencé. Elle se montre dynamique aussi sur les réseaux sociaux et figure en bonne place sur les portails dédiés au mariage. Les salons, elle les parcourt au démarrage. « Au fur et à mesure que l'on monte en gamme, la belle robe de mariée sur mesure ne trouve plus sa place dans les salons. » Emmanuelle Gervy a aussi décroché le label Artisan d'Art, qui atteste de son expérience et de son savoir-faire. Un atout commercial évident, qu'elle a demandé auprès de la CMA-Isère : « On m'a remis un dossier à remplir. Je répondais à toutes les conditions exigées pour obtenir ce label. »

UN LONG PARCOURS DE FORMATION

C'est aussi à la CMA qu'elle a suivi une journée de formation pour créer sa micro-entreprise. Un aboutissement pour elle, après un long parcours d'études et d'expériences dans différentes maisons. Les enfants aiment dessiner, et Emmanuelle Gervy à cinq ou six ans déjà plus que d'autres. Et comme les Arts plastiques n'étaient pas assez concrets pour elle, elle a pris la voie des Arts appliqués, jusqu'au niveau BAC+4. Le milieu de la mode ? Elle y avait pensé, au début : « J'ai évolué cinq ans en tant que styliste dans le prêt-à-porter femme principalement. J'ai beaucoup appris au sein de plusieurs maisons, notamment chez un créateur belge, Jean-Paul Knott, et chez BCBG Max Azria/Manoukian. Mais l'industrie de la mode ne me suffisait plus et c'est l'artisanat, école de l'excellence, qui a répondu à mes attentes. » La robe de mariée de luxe s'est logiquement imposée dans son parcours. « Elle met en œuvre l'ensemble des techniques que j'ai apprises : le dessin, la conception, le patron. Et me donne envie d'étendre encore mes compétences, vers la broderie par exemple. »

Agir avec et pour les territoires

Présent sur l'ensemble du territoire, l'artisanat est un acteur de la vie locale qui dynamise l'économie et l'emploi. Pour développer et valoriser l'artisanat local, la CMA Isère et la Communauté de communes les Vals du Dauphiné ont souhaité unir leurs forces avec des actions concrètes dans le cadre d'une convention de partenariat.

Cette collaboration, à visée économique, permet à la Communauté de communes les Vals du Dauphiné de disposer d'un état des lieux de l'artisanat sur son territoire : nombre d'entreprises, répartition par zone géographique et secteurs d'activité, évolution sur les dernières années, âge des chefs d'entreprise, nombre de créations récentes, nombre d'emplois concernés et nombre d'apprentis, ...

Cette étude permet une mise en perspective au regard des autres territoires français. Ce panorama exhaustif permet également d'élaborer des plans d'actions ciblées en direct auprès des entreprises artisanales :

- l'aide à la gestion financière,
- la prévention des difficultés,
- le numérique,
- la création d'entreprise.

Ce partenariat est né dans le cadre du FISAC avec la mise en œuvre d'accompagnements individuels des artisans.

Fin 2019, la réalisation d'un portrait de territoire, 2 ans après la création de cette nouvelle intercommunalité (issue de la fusion de : Vallons de la Tour, Vallée de l'Hien, Territoire de Beaurepaire et Vallons du Guiers), a permis de réaliser un état des lieux de l'artisanat dans son ensemble avec 2 focus sur les secteurs de l'alimentaire et du bâtiment.



Le mot de Bernard Bizzini, élu à la CMA Isère

Ébéniste et 2^{ème} Vice-Président de la CMA Isère

« Je suis élu car je suis convaincu que pour faire avancer les choses il faut s'impliquer, participer à la vie de l'artisanat et défendre les intérêts des artisans auprès des élus de proximité, notamment ceux des Vals du Dauphiné. S'allier avec les territoires, c'est faire coup double ! C'est non seulement permettre aux entreprises de prospérer et de se développer mais également aux habitants d'y trouver des biens et services indispensables pour vivre sur nos territoires. »



Quelques chiffres

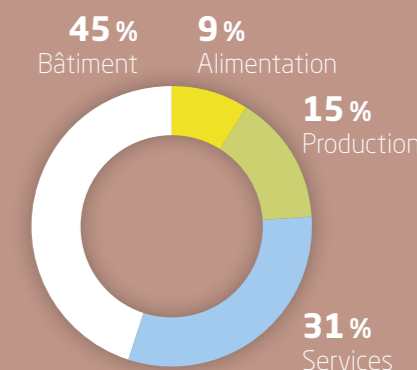
43 %

des entreprises du territoire sont artisanales (contre 35 % en Isère)

14 %

d'entreprises artisanales entre le 31/12/2005 et le 31/12/2018

Répartition par secteurs d'activité



On observe une surreprésentation des activités du bâtiment et une sous-représentation des activités de services.

L'artisanat représente environ 18 % des emplois du territoire

« + de 200 entreprises artisanales informées, rencontrées et accompagnées sur le territoire depuis le 01/01/2017. »

SOCIAL

Accueillez un stagiaire dans votre entreprise

Un collégien, un lycée, un étudiant s'intéresse à votre métier, à votre entreprise ? Vous pouvez l'accueillir en stage découverte, pour une durée de 1 à 5 jours pendant les vacances scolaires. Demandez à la CMA Isère une convention de stage pour couvrir les deux parties.

Pour vous, c'est l'opportunité d'observer son comportement en entreprise, ses savoir-être et son intérêt pour le métier. C'est aussi valorisant pour l'image votre entreprise. Cela peut aussi permettre à l'un de vos salariés de faire ses premiers pas en tant que futur maître d'apprentissage !

Pour un jeune qui cherche sa voie professionnelle, c'est l'occasion de découvrir vos savoir-faire et d'avoir une idée plus précise du travail au quotidien. Il aura ainsi des billes supplémentaires pour construire son projet professionnel.

En 2019, 66 % des jeunes qui ont fait un stage de découverte se sont engagés dans la formation par apprentissage.



GESTION / JURIDIQUE

Faites le point sur vos pratiques managériales

En partenariat avec la DIRECCTE, le Service Emploi de la CMA Isère propose aux artisans employeurs un diagnostic Ressources Humaines (RH) et Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), totalement pris en charge financièrement, afin de faire le point sur les pratiques managériales, tout en prenant en compte les contraintes économiques et environnementales des TPE.

Ce diagnostic consiste en 2 étapes en entreprise :

- Une analyse des pratiques RH (droit du travail, santé et sécurité, recrutement et intégration, management et communication) et RSE (qualité de vie au travail, gouvernance, impact environnemental, performance économique durable) ;
- Une restitution de l'analyse avec apports d'outils et conseils personnalisés.

N'attendez plus, renseignez-vous !

Moyne Tradition : perpétuer le geste auprès des jeunes

L'entreprise familiale de charpenterie a opéré un tournant important au début des années 2010 en se spécialisant dans la restauration des toitures. Plus qu'une stratégie, un véritable engagement en faveur des paysages ruraux, pour la redynamisation des filières du territoire et la transmission des gestes, couronnée par une récente moisson de prix.

C'est Claude Moyne, le grand-père de l'actuel codirigeant Jean-Philippe Moyne, qui créa à Saint-Baudille-de-la-Tour l'entreprise artisanale, il y a plus de 85 ans. Il serait fier de constater l'énergie investie par ses descendants pour hisser son nom parmi les fleurons locaux du secteur. Moyne Tradition, c'est son nom depuis sa transformation en SAS en 2015, est installée dans le village voisin de Leyrieu, où elle poursuit son développement. Charpente, couverture en tuiles, zinguerie : l'entreprise est restée fidèle à son métier historique. En 2011, elle a enrichi son savoir-faire en s'attachant aux travaux de restauration des toitures en lauze, cette pierre typique des constructions anciennes de la région de l'Isle Crémieu. « Nous avons adopté une démarche éco-responsable et citoyenne, en privilégiant l'utilisation des ressources naturelles bois et pierre et en sollicitant nos filières locales », appuie Azucena Hernandez, présidente de la SAS.

UN SAVOIR-FAIRE RECONNU

Derrière ce choix différenciant, Moyne Tradition milite pour la sauvegarde des paysages et des formes architecturales de son berceau géographique. L'entreprise accompagne les maîtres d'œuvres privés et publics dans leurs efforts de valorisation d'un patrimoine à préserver. Une démarche qui porte ses fruits, saluée dès 2016 par un premier trophée, le prix Savoir-faire du concours Patrimoine Aurhalpin du Conseil régional, pour la restauration du lavoir d'Optevoz en lauze neuve, extraite par l'entreprise, et chênes locaux. Trois autres récompenses se sont enchaînées en 2019 : le prix Métiers d'art et du patrimoine des Trophées de la Construction par Batiactu, le prix de la communication lors des 17e Trophées des artisans du patrimoine et de l'environnement de la CAPEB Auvergne Rhône Alpes, et le Grand Prix Métiers du Geste d'Or, décerné au Carrousel du Louvre, à Paris. Ces trophées

portent l'image du territoire de l'entreprise au-delà de ses frontières historiques. « Nous espérons qu'ils contribueront au développement touristique de notre belle région nord-iséroise », confirme Jean-Philippe Moyne.

DES MÉTIERS À VALORISER

Les distinctions veulent aussi promouvoir la marque employeur de Moyne Tradition, à l'heure où les métiers du bâtiment, injustement méconnus, restent en tension. « Nous voulons redorer le blason de nos métiers. Ces concours récompensent et valorisent le travail de nos compagnons et apprentis. Les conditions de travail peuvent s'avérer difficiles mais ces métiers restent des voies d'excellence », confie Azucena Hernandez. Pour attirer à elle les jeunes talents, l'entreprise s'efforce de communiquer sur ses métiers en multipliant les leviers de la communication : ateliers techniques, journées thématiques, week-ends portes ouvertes sur les chantiers, communiqués de presse et présence active sur les réseaux sociaux... La proximité avec les établissements scolaires et de formation reste déterminante : « Nous accueillons des élèves du primaire sur des chantiers emblématiques du patrimoine de leur village : four banal, lavoir, chapelle, etc. Nous invitons aussi les collégiens, lycéens et universitaires à nous rejoindre à l'occasion de leurs stages », explique Jean-Philippe Moyne. Enfin, l'entreprise travaille également avec les missions locales et associations de réinsertion, en s'adressant aux personnes éloignées de l'emploi, en recherche d'orientation ou en reconversion.

CONSTRUIRE L'AVENIR PROFESSIONNEL DES JEUNES

Attentive à la construction de l'identité professionnelle des jeunes, Moyne Tradition forme chaque année des apprentis. Elle leur apporte une formation complémentaire de lauzier, non enseignée dans les écoles.



« Ces jeunes ont besoin d'une formation de qualité en entreprise. Les activités proposées et les interactions sociales sont des éléments-clés et nous, employeurs, avons le devoir d'être particulièrement attentifs », examine Azucena Hernandez. Xilian Roussel est l'un d'entre eux. Après deux années en BTS Gestion Forestière, ce jeune Nord-Isérois de 21 ans s'était découragé. « L'attention de l'employeur et l'intérêt des tâches n'étaient pas au rendez-vous. Déçu et en perte de reconnaissance, il nous a sollicités pour un job d'été en août 2019. » Il a été très vite séduit par les valeurs véhiculées dans l'entreprise et par cette bienveillance, portée à lui comme aux autres de l'équipe. Dès la fin du mois, il a intégré une formation qualifiante de charpentier bois en alternance à l'EFMA de Bourgoin-Jallieu. Aujourd'hui ses employeurs confirment : « Xilian est très impliqué. Il nous surprend par ses compétences et son sérieux. » Rassuré sur son avenir professionnel, il poursuivra en 2020 sa formation en BP charpente puis couverture. « Nous souhaitons vivement que nos apprentis puissent à moyen terme devenir chefs d'équipe, encadrer et transmettre à leur tour ces métiers magnifiques du bois et de la pierre de couverture. »



ARTISANS, PENSEZ À VOUS FORMER !

Grâce au Conseil de la formation, financez votre formation pour gérer ou développer votre entreprise.

Réservé aux chefs d'entreprise inscrits au répertoire des métiers et à leur conjoint (collaborateur ou associé).

Déposez en ligne votre demande de financement : <http://cdf.crma-auvergnerrhonealpes.fr>

Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Assureur historique des artisans du bâtiment, MAAF PRO est à vos côtés pour vous conseiller et vous accompagner dans votre vie professionnelle comme dans votre vie privée.



MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur maaf.fr ou sur l'appli mobile MAAF et Moi



au téléphone

3015 Service & appel gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile MAAF et Moi



La silver économie* : réussir sur un marché florissant

*économie des séniors

Notre société avance en âge et c'est une bonne nouvelle pour l'économie. Le vieillissement de la population, nourri par une espérance de vie croissante, est en train d'impacter tous les secteurs d'activité. Les marchés s'adaptent, les métiers innovent et d'innombrables opportunités se créent pour les entreprises de l'artisanat, des services et du commerce. Avez-vous saisi les vôtres ? La CMA Isère vous accompagne !

Avec une espérance de vie qui s'allonge, la structure de la démographie française marque chaque année une proportion grandissante de seniors. En 2030, 20 millions de Français auront plus de 60 ans. Ils seront même 4,8 millions âgés de plus de 85 ans en 2050. Cette modification de la pyramide des âges entraîne de nouvelles opportunités économiques. Le maintien à domicile des personnes âgées devient dès à présent un enjeu de société, dont pourraient profiter davantage d'entreprises de l'artisanat. C'est la révolution de la silver économie, au service des seniors qui réclament plus de confort et de bien-être, soucieux de faire reculer leur perte d'autonomie. Dans un discours d'octobre 2018, la ministre de la Santé Agnès Buzyn a vanté les enjeux de la silver économie, qui « *représente une logique d'adaptation de la société au vieillissement, une logique d'accompagnement et de prévention visant à augmenter l'espérance de vie sans incapacité* ». Filière transversale, la silver économie touche aussi bien à l'habitat qu'à l'alimentation, au numérique, à la sécurité, aux services à la personne, à

la santé... Et pourrait peser 130 milliards d'euros en 2030.

ISÈREADOM, POUR RENDRE LA FILIÈRE PLUS LISIBLE

Cette filière est soutenue depuis 2013 au niveau national. Un contrat de filière avait alors été signé entre le ministère de l'Économie, le secrétariat d'État aux Personnes âgées et à l'Autonomie et différents acteurs économiques, financiers et du monde de la recherche. Pour les entreprises qui innovent dans ce domaine, des financements ont été mis en place, tandis que Bpifrance s'est attelé à soutenir des PME en fonds propres et à instruire des appels à projets. Une nouvelle feuille de route a approfondi la structuration de la filière en 2016, impliquant Régions, Départements et Métropoles. C'est dans ce contexte qu'est née fin 2017 l'initiative IsèreADOM, portée par le Département de l'Isère, dans laquelle s'est impliquée la CMA Isère. Action pilote à l'échelle d'un territoire, cet annuaire en ligne veut recenser les services de proximité proposant des interventions à domicile. Plus d'une centaine de services sont

aujourd'hui listés. Pas moins de 80 métiers en lien avec la silver économie ont été pointés par la Chambre à cette occasion. « *Sur les quelques 30 000 ressortissants, beaucoup d'entreprises sont concernées par ces marchés en croissance, confirme Christophe Guivier, responsable services Territoires à la CMA Isère. Dans le BTP par exemple, certaines ont développé des aménagements spécifiques aux personnes âgées. Dans les métiers de bouche aussi, on voit certains traiteurs orienter une partie de leur production en direction des seniors.* » L'existence de cette plateforme veut aussi sensibiliser les professionnels à l'enjeu sociétal du "bien vivre à domicile" et les inciter à s'y inscrire dès qu'ils proposent une prestation dans ce domaine. C'est ainsi que la CMA Isère a dénombré un millier de coiffeurs et d'esthéticiennes hors salons dans le département. Autant d'acteurs qui gagneraient à afficher leurs offres en direction du public senior, sensible à garder une belle image de soi. « *IsèreADOM vise plusieurs objectifs. Tout d'abord et avant tout répondre aux enjeux du vieillissement de la population dans*

notre département, où sont concernées près de 300 000 personnes. Qualifier ensuite les offres disponibles, chaque information étant minutieusement vérifiée. Et enfin rendre plus visible la filière en cours de construction, où les artisans ont toute leur place », résume Christophe Guivier.

DES ENTREPRISES EN CROISSANCE PERMANENTE

C'est le cas de Thierry Barbaroux, créateur à Grenoble d'ADOM Pour Vous en 2009. Cet ancien logisticien souhaitait donner plus de sens à sa vie professionnelle. « Notre objectif est d'accompagner les personnes qui ont perdu leur autonomie dans la gestion de la vie quotidienne, sept jours sur sept : les aider à s'habiller, à se laver, faire les courses, préparer les repas... Nous proposons aussi des services pour la famille et les personnes handicapées, qui vont du jardinage à la garde d'enfants, en passant par le ménage et le bricolage. » Le marché de l'accompagnement des personnes venait justement de s'ouvrir à la sphère privée, alors qu'il était jusqu'ici réservé au monde associatif. Dix ans après sa création, ADOM Pour Vous emploie une quarantaine de personnes. L'entreprise a ouvert une deuxième agence à Voiron, pour mieux répondre aux besoins de proximité. Elle est gérée par Guillaume Barbaroux, le fils du créateur, qui a suivi à la CMA Isère des formations de gestion, de management et de développement stratégique : « Des formations courtes étalées sur deux ou trois jours, avec un apport pratique immédiat », concède-t-il. En progression de 20 % en moyenne chaque année, l'entreprise connaît même parfois des pics de croissance de l'ordre de 40 %. Même satisfaction pour Saïda El Mahri, qui ne regrette pas une seconde sa deuxième vie professionnelle. « J'ai lancé Bel'Âge Services de Proximité il y a quinze ans et l'entreprise est en croissance permanente. Nous employons aujourd'hui 17 personnes. » Dédiée à la livraison de repas à domicile et dans les établissements spécialisés, l'entreprise décline toute une palette de menus adaptés : pour les diabétiques, sans résidus, sans gluten, mixés-

hachés, végétariens/végétaliens... « La tolérance zéro au gluten est une vraie pathologie des seniors de plus de 65 ans, qui représentent 90 % de notre marché », insiste Saïda El Mahri.

INFORMER ET SENSIBILISER LES ACTEURS

L'alimentation est justement l'un des premiers secteurs auxquels la CMA Isère a consacré une série d'événements. Dès 2016, elle a organisé un atelier nutrition-santé dans ses locaux. Il consistait notamment à lever certaines oppositions entre plaisir de manger et incidences de l'alimentation sur la santé des seniors. Toujours en lien avec les métiers de bouche, l'EFMA sensibilise les apprentis à soigner l'aspect visuel des plats et à les adapter au public des seniors. En octobre 2019, la visite d'un appartement témoin équipé de toutes les aides à la vie quotidienne invitait les artisans du bâtiment et des services à découvrir les techniques pour l'aménagement de l'habitat. De nouveaux ateliers sont prévus pour inviter les chefs d'entreprise à monter en compétence. « C'est certainement dans le secteur du logement que les gisements de croissance sont les plus importants », admet le conseiller de la CMA Isère.

Tout en menant ces actions de sensibilisation, la CMA Isère s'efforce de rapprocher en local les besoins et les services. Sans oublier les prescripteurs : « Ce sont souvent les enfants des personnes concernées ou des structures médico-sociales. Nous avons à cœur de réussir à nous adresser à eux », explique Christophe Guivier. La CMA Isère dispose aujourd'hui d'une connaissance très fine de cette offre locale, qu'elle souhaiterait diffuser auprès des prescripteurs, par exemple à travers un événement. En cours de bouclage, une enquête doit aussi identifier les freins éventuellement rencontrés par ces entreprises pour satisfaire la clientèle des seniors. Et, pourtant la CMA Isère peut leur fournir des solutions. « Nous pourrions par exemple imaginer la mise en place d'une demi-journée avec un psychologue spécialisé en gérontologie, afin d'offrir les

clés nécessaires à la bonne compréhension des attentes de ce public. Les jeunes artisans de moins de trente ans sont ceux qui ont manifesté le plus d'intérêt pour ce genre de formation. Pourquoi pas, du coup, l'organiser à l'EFMA de Bourgoin-Jallieu, et sensibiliser les apprentis qui sont eux-mêmes des futurs professionnels ? », évoque Christophe Guivier.

LES ATOUTS DE LA FORMATION... ET DE LA MOTIVATION

La création récente de labels encourage aussi les artisans à se professionnaliser pour mieux investir le marché des seniors. Ces labels confirment des compétences spécifiques, forgées à travers des formations exigeantes. Le label Handibat et la marque Pros de l'Accessibilité aident les entreprises du BTP à prendre conscience de la réalité et du poids du marché de l'accessibilité. Le label Silverbat identifie aussi les professionnels engagés dans la démarche de l'habitat adapté aux seniors. Il regroupe un nombre croissant d'artisans réalisant des travaux dans les logements des personnes âgées pour leur apporter un confort et un bien-être durables. « On pourrait aller plus loin, suggère Christophe Guivier. Pourquoi ne pas imaginer un label incitatif pour l'habitat, au même titre que le label RGE (Reconnu Garant de l'Environnement), pour faire bénéficier aux clients des mêmes conditions, comme le prêt à taux zéro par exemple ? » L'acquisition de compétences spécifiques, reconnues par un label, ne saurait cependant suffire. Dans ces métiers tournés vers l'humain, c'est la qualité du lien tissé avec le client qui peut aussi faire la différence. Thierry Barbaroux, d'ADOM Pour Vous, en est parfaitement conscient : « Nous tenons à notre réputation de qualité de service, ce qui nous amène à être rigoureux dans notre politique d'embauche. Nos clients, de plus en plus âgés, méritent une relation d'autant plus irréprochable que nous sommes parfois le seul lien humain avec la personne. » Recruter un personnel à la fois motivé et qualifié représente donc l'un des enjeux majeurs pour la filière.



Le TASDA, cheville ouvrière d'IsèreADOM : "Une partie de l'offre des artisans doit évoluer".

L'association TASDA (Technopôle Alpes Santé à Domicile et Autonomie) encourage le développement du numérique en tant que réponse pertinente au soutien à domicile. « Nous insistons sur la nécessité des acteurs du soutien à domicile à se former au numérique et à l'intégrer dans leurs compétences », explique Véronique Chirié, sa directrice. Le TASDA assure une assistance à la maîtrise d'ouvrage de l'annuaire IsèreADOM pour le Département. Le travail que l'association a engagé avec la CMA Isère dans le cadre de ce projet veut aussi rappeler aux artisans et commerçants que leur clientèle vieillit et qu'un des enjeux majeurs est de les accompagner pour les fidéliser. « Nous voulons toucher le plus d'artisans possible pour les convaincre d'avancer vers le soutien à domicile. C'est un travail de longue haleine, à maintenir d'une année sur l'autre. Une partie de leur offre doit évoluer pour s'adapter au changement des besoins et des usages. Nous encourageons les bonnes pratiques, à travers des colloques et des ateliers de sensibilisation et des événements propices au croisement des compétences. Par exemple, les artisans auraient intérêt à faire intervenir un ergothérapeute en amont de leur prestation, qui va évaluer les bonnes solutions pour rester à la maison », détaille Véronique Chirié. Prochaine étape du TASDA : rapprocher ses ressources de celles d'autres départements pour décliner le modèle IsèreADOM sur leur territoire. À noter que l'autonomie est le premier budget du Département de l'Isère, qui lui consacre 360 millions d'euros. Plus de 20 000 personnes bénéficient aujourd'hui de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA).

La domotique : un métier à relier au social

Mieux se préparer au marché de la silver économie en tenant compte de sa complexité et aussi de son énorme potentiel : c'est le message délivré le 5 novembre dernier, lors d'un événement consacré au "bien vivre – bien vieillir à domicile", au World Trade Center de Grenoble. Une journée organisée dans le cadre du projet européen Activage par TASDA, IRT Nanoelec, Minalogic et France Silver Eco, en partenariat avec la CMA Isère. Sessions de pitches, temps de partage et tables rondes ont mis l'accent sur les solutions de domotique en place, les challenges à relever et les perspectives nouvelles dessinées par les technologies. Une place particulière a été accordée à l'aménagement des logements des seniors. L'aspect social était aussi au cœur des débats. Baptiste Gadiolet, artisan auto-entrepreneur spécialisé dans la domotique, était invité à présenter son entreprise, Yaaba, spécialisée dans le conseil et l'installation de solutions connectées pour le handicap et les personnes âgées. « J'ai notamment retenu de cette journée la volonté des acteurs de mieux communiquer entre eux, qu'ils soient techniciens ou ergothérapeutes. Et qu'avant de passer au technique, nos métiers exigent d'abord un réel travail d'écoute et d'analyse sociale. On ne peut pas appliquer des solutions toutes faites en domotique, car chaque cas est différent, selon l'âge, le degré de dépendance, et le contexte social de la personne, par exemple. J'ai bien pris conscience que nos métiers doivent être fait aux trois quarts de social. »



Décrocher les agréments nécessaires : un réflexe utile

Compte tenu des différents publics concernés, le service à la personne est réglementé. L'entreprise doit obtenir un agrément préfectoral dans les cas où son activité porte sur l'assistance de vie ou l'accompagnement aux personnes de plus de 60 ans, handicapées ou dépendantes.

Aucun agrément n'est exigé par pour l'exercice des activités d'entretien de la maison et les travaux ménagers, petit travaux de jardinage et de bricolage, la préparation et la livraison de repas à domicile, etc. Celles-ci peuvent cependant faire l'objet d'une déclaration auprès de la Direccte, même lorsqu'elles nécessitent un agrément ou une autorisation préalables pour être exercées.

Des agréments spécifiques peuvent fournir d'importants atouts concurrentiels. Leur obtention peut ainsi permettre aux clients de percevoir des aides auxquelles ils peuvent prétendre : TVA à taux réduit, exonération de charges sociales, etc. Une convention CARSAT ou MSA par exemple permet aussi aux personnes de profiter du tiers payant.

Certaines activités comme les portages de repas doivent être impérativement incluses dans une offre de services globale (bricolage, jardinage, etc.) pour ouvrir droit aux avantages fiscaux et sociaux.



Soutien aux métiers d'art de Vienne Condrieu

Terre, verre, bois, cuir, arts graphiques ou floral, facture instrumentale, luminaire, textile... les métiers d'art sont nombreux et exigent un grand savoir-faire. Ils sont un véritable atout pour le territoire en termes d'attrait touristique et d'animations commerciales et culturelles. Et ils participent à positionner Vienne Condrieu Agglomération en "territoire d'excellence" !

Les élus de Vienne Condrieu Agglomération ont donc choisi d'engager un partenariat avec la CMA Isère et la CMA Rhône pour accompagner et promouvoir les métiers d'art sur notre territoire dans le cadre du contrat AURA.

AU-DELÀ DE L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL DES ARTISANS D'ART, L'OBJECTIF DE CETTE COLLABORATION EST DE :

- créer une dynamique collective autour des métiers d'art,
- construire un collectif pour structurer la filière,
- mobiliser les entreprises pour participer aux Journées européennes des métiers d'art (JEMA),
- promouvoir le label Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV).

Rejoignez-nous !

Des actualités, des conseils, des informations, nos dernières formations à la Une, rejoignez, vous aussi, la grande famille de l'artisanat isérois !

[facebook.com/cmaisere](https://www.facebook.com/cmaisere)



En 2020, misez sur vos compétences !

La CMA Isère vous propose une gamme complète de formations de perfectionnement qui peuvent être couronnées par des diplômes de l'éducation nationale ou des titres du secteur des métiers. Ces formations sont des voies de perfectionnement offertes aux artisans !

Nos formations sont aussi ouvertes aux salariés. Leur compte personnel de formation (CPF) leur permet de bénéficier, chaque année, de 20 h de formation. Profitez-en pour élaborer leur plan de formation 2020 !

Votre CMA est l'interlocuteur qui vous conseillera au mieux, contactez-nous !

Extrait d'immatriculation en 1 clic

Dans le cadre de notre démarche de digitalisation, vous avez désormais la possibilité d'obtenir votre extrait d'immatriculation en ligne. Comment ça marche ?

- Rendez-vous sur le site : <https://m3801.capvalley.fr>
- Remplissez le formulaire
- Téléchargez votre document au format PDF.

C'est simple, rapide et gratuit !

Profitez de pré-diagnostic

Les petites entreprises n'ont pas toujours le temps, les compétences ou les moyens financiers pour identifier les solutions leur permettant de réduire les coûts afférents à leurs consommations d'énergie, à la gestion de leurs déchets, à leurs consommations d'eau ou à leurs déplacements.

Pour vous accompagner sur ces sujets, l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) et la CMA Isère agissent de concert en vous proposant des études spécifiques totalement prises en charge.

ACCOMPAGNEMENT "TPE/PME GAGNANTES SUR TOUS LES COÛTS !"

Il s'adresse aux entreprises ayant un local d'activité et qui cherchent à réduire à la fois leurs coûts liés à l'énergie, aux déchets, à l'eau et aux matières premières. Après avoir analysé les coûts de ces postes, la CMA identifie des actions prioritaires à mener selon les possibilités de l'entreprise. Elle vous accompagne ensuite durant une année dans la mise en place des actions retenues (filrière de traitement des déchets, contrat d'énergie, achats de matières premières locales...). Cette démarche est entièrement prise en charge pour les entreprises de 0 à 19 salariés (coût résiduel pour les entreprises de 20 salariés et plus).

ÉTUDE ÉNERGIE

Elle concerne exclusivement le poste énergie du local d'activité. À partir de la situation énergétique de l'entreprise vis-à-vis de sa profession, en termes de coûts et d'usages, des préconisations adaptées à ses moyens sont faites sur les postes les plus pertinents. L'étude analyse les contrats d'énergie, l'isolation, le système de chauffage/rafraîchissement, l'installation d'eau chaude sanitaire, l'outil de production, les équipements de froid, les luminaires et l'installation d'air comprimé. Cette étude est entièrement prise en charge quelle que soit la taille de l'entreprise.

ÉTUDE ÉCLAIRAGE

En partenariat avec la Métro, elle s'adresse aux artisans avec vitrine de l'aggloméra-

tion grenobloise qui souhaite améliorer la mise en valeur de leurs magasins et de leurs produits grâce à un éclairage plus performant. À partir des points forts et des points faibles de l'installation actuelle, ainsi que du niveau de rénovation souhaité par l'entreprise, l'étude détermine les caractéristiques de l'installation d'éclairage idéale. Une simulation informatique en 3D de la solution envisagée permet de s'assurer que le rendu de l'installation sera conforme aux attentes. Cette étude est entièrement prise en charge pour les entreprises artisanales avec vitrine de l'agglomération grenobloise.

DIAGNOSTIC MOBILITÉ

Il a pour objectif d'analyser les coûts directs et indirects des déplacements de l'entreprise pour en réduire les montants.

Le sujet premier étudié dans ces études est le véhicule électrique et GNV. Mais selon les cas, d'autres pistes sont à étudier. Par exemple, les formations à l'éco-conduite peuvent permettre des gains conséquents sur le carburant et l'usure des pièces. La télématique a aussi fait ses preuves dans certaines entreprises. Cette étude est prise en charge pour toutes les entreprises artisanales.

Contact : Guillaume Doré
Tél. : 04 76 70 82 09
guillaume.dore@cma-isere.fr

En partenariat avec :





Associer le destin professionnel des jeunes à l'avenir de l'entreprise

Chacun des 1 030 apprentis de l'EFMA de Bourgoin-Jallieu bénéficie d'une attention redoublée, dès le jour de son arrivée et jusqu'à son intégration parfaite dans l'entreprise. Le centre de formation met l'accent sur le renforcement de sa mission d'accompagnement, notamment en cas d'une rupture de contrat d'apprentissage, en conformité avec la Loi pour choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018. Mot d'ordre : la sécurisation de leur parcours, dans un partenariat renforcé avec la Région, chargée à présent de l'orientation, le CAD (Centre d'Aide à la Décision) de la CMA Isère et la Mission Locale.

La réussite de l'apprentissage est une responsabilité partagée entre les jeunes, les entreprises et l'EFMA. Une responsabilité qui démarre dès le premier jour. Il importe en particulier au centre de formation de veiller à la qualité de l'accueil qu'elle réserve aux apprentis. Bien au-delà du guide qu'elle remet à chaque jeune, le CFA leur rappelle aussi l'incidence de cette nouvelle étape dans leur vie, décisive puisqu'elle consiste à apprendre un métier pour l'exercer ensuite et participer à la société. « C'est un moment de transition pour eux, et il importe qu'ils puissent sentir dès leur arrivée que nous les soutenons, tout en leur donnant à la fois confiance et envie d'apprendre », explique Céline Pernet, en charge de l'accompagnement socio-éducatif à l'EFMA.

RÉSOUTRE CHAQUE DIFFICULTÉ

L'accompagnement des jeunes apprentis embrasse aussi bien les problématiques de mobilité que celles liées à l'hébergement. Il s'illustre également à travers des sessions de sensibilisation à la prévention contre les addictions et à la sécurité routière. Les équipes pédagogiques de l'EFMA font preuve aussi de beaucoup de vigilance. Sachant que lorsqu'un problème de discipline ou d'absentéisme surgit, il est souvent l'indicateur d'autres difficultés : familiales, sociales ou financières, auxquelles l'EFMA s'efforce d'être particulièrement attentif. L'établissement noue des liens avec différentes structures pour traiter alors chaque cas de manière pertinente : CCAS, Médipôle, CAPI, Trans'Isère, etc. « L'objectif est de lever avec eux les freins au bon dérou-

lement de leur parcours. Nous portons une attention extrême à chacun des élèves pour qu'ils puissent mener à bien leur cursus jusqu'au premier emploi », explique Céline Pernet.

LES RUPTURES DE CONTRAT DANS LE VISEUR

A l'heure où la qualité de l'accompagnement des centres de formation des apprentis fait l'objet d'évaluations rigoureuses, l'EFMA veut viser l'excellence. Au cœur de ses préoccupations : guider chaque apprenti en rupture de contrat dans la recherche d'un nouvel employeur. « Nous rappelons bien aux jeunes de venir nous parler à la moindre difficulté qu'ils peuvent éprouver dans l'entreprise, insiste Céline Pernet. Plus le problème est traité en amont, plus il

a de chances d'être facilement résolu. » L'établissement de formation a enregistré 64 ruptures de contrat entre la rentrée de septembre et la fin octobre 2019. Des ruptures sèches, à comparer aux 17 qui ont immédiatement été suivies d'un nouveau contrat. Les premières semaines qui suivent l'entrée du jeune en entreprise sont toujours critiques. « Dans les 45 jours de la période d'essai, l'une ou l'autre des deux parties peut casser le contrat à tout moment », rappelle Céline Pernet. Un événement qui ne doit pas être perçu comme un échec, facteur de démobilité.

UN TRAVAIL EN PARTENARIAT

Pour s'assurer un maximum d'efficacité dans son action, l'EFMA travaille en relais avec le centre d'aide à la décision (CAD) de la CMA-Isère, qui lui fournit une liste d'entreprises les mieux adaptées au profil du jeune. Lorsqu'une rupture survient, deux principaux cas sont envisagés. Pour les moins de 16 ans, c'est le centre d'information et d'orientation de Bourgoin-Jallieu qui s'efforce de les aiguiller pour retrouver les bons repères. « On regarde avec eux les vœux d'orientation formulés lors de la procédure Affelnet (affectation des élèves par le Net) » : le CIO convoque le jeune avec ses parents. Le jeune est clairement interrogé sur son choix : rester dans le monde de l'entreprise ou retourner dans des structures plus classiques. Pour les plus de 16 ans, l'EFMA met en œuvre le dispositif prévu par la Loi Avenir permettant au jeune ayant déjà bénéficié d'un contrat d'apprentissage de se maintenir six mois au sein du centre de formation après une rupture. Il peut y suivre les cours tout en poursuivant ses recherches dans l'objectif de trouver un nouveau contrat. Ces six mois ne sont pas de trop pour préserver au jeune toutes ses chances de rebond. « Quand un contrat n'est pas retrouvé dans les trois mois qui suivent la rupture, on s'aperçoit que le jeune a tendance à se détourner des structures. Nous devons y être très attentifs. »

Des liens renforcés avec la Mission Locale Pour permettre aux jeunes en situation de décrochage d'accéder également à l'apprentissage et à l'emploi, les Missions Locales et les CMA ont signé en juillet 2019 une convention de partenariat.

Celle-ci renforce un accord précédemment conclu en 2011. C'est donc en lien avec la Mission Locale Nord-Isère que l'EFMA de Bourgoin-Jallieu travaille pour remettre les jeunes sur les bons rails. S'adressant au public des 16-25 ans, la Mission Locale les aide à trouver de nouvelles conventions de stage. La méthode IOD (Intervention Offre Demande) permet alors à ces jeunes sans formation d'acquiescer un bagage issu de l'expérience professionnelle, tout en offrant à l'entreprise un accompagnement poussé. Depuis cette saison, une nouvelle personne employée à mi-temps incarne cette proximité confortée entre la Mission Locale, l'EFMA et le tissu économique. Son rôle : vérifier si la voie de formation du jeune envoyé par la Mission Locale est adaptée à son profil et ses vœux. Il propose des pistes d'apprentissage vers les entreprises enclines à le recevoir. « Cela suppose bien sûr d'avoir un stock d'entreprises favorables à cette démarche. Certains secteurs en tension sont justement très sensibles à ce dispositif », évoque Marjorie Duraffourg, directrice Emploi Compétences à la CMA Isère. L'aide à l'intégration dans l'entreprise est l'une des clés majeures pour offrir à cette mission le maximum de chances de réussite. « Nous insistons beaucoup sur cette phase. Quand une entreprise se sent accompagnée dès le départ, il y a de fortes chances pour que tout se passe bien jusqu'au bout. »

Anticiper l'arrivée du jeune

Tout doit être mis en œuvre pour sceller la relation entre le jeune et l'entreprise : c'est encore dans cet objectif que la CMA mise sur des actions de tutorat-mentorat. Celles-ci doivent favoriser le dialogue et la confiance entre une personne d'expérience et l'apprenant, afin d'accélérer le développement personnel et professionnel de ce dernier. Pour maximiser les chances de réussite, elle se propose d'accompagner l'entreprise dans l'organisation de ses ressources : « Nous anticipons l'arrivée du jeune entrant avec une attention particulière sur le détail des tâches qui lui seront confiées. C'est en décrivant la situation de travail le plus finement possible que le jeune peut se projeter dans sa mission et réussir son intégration », confirme Marjorie Duraffourg.

Poursuivre dans sa voie après deux ruptures

Baptiste Nurier avait démarré à l'EFMA un CAP Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant. Après un stage plutôt prometteur, son entrée en tant qu'apprenti s'est soldée par une rupture de contrat. « Je me suis rendu compte que le secteur de la restauration ne m'intéressait pas, dans la mesure où j'ai besoin d'être autonome. Je recherche aussi des tâches plus variées. » Sans autre opportunité depuis janvier 2019, il a mis cette période à profit pour réfléchir à ses envies réelles. Et finit par réintégrer l'établissement pour entamer un CAP mécanique. « J'aime les courses de voitures depuis tout jeune. J'avais déjà fait des stages dans le secteur qui m'avait plu », explique-t-il. L'intégration de Baptiste se déroule bien, jusqu'au moment où son directeur exige de lui qu'il travaille durant ses heures de cours. Inévitable, la rupture intervient le 30 novembre dernier. « J'ai insisté pour rester en mécanique, en demandant à faire des stages en entreprise. » Le dispositif régional DEFI lui permet aujourd'hui de rester six mois supplémentaires à l'EFMA. « J'ai déjà été contacté par plusieurs garagistes, j'ai confiance pour la suite. Je pourrais intégrer d'autres écoles plus proches de chez moi, mais je préfère rester ici, où je me sens accompagné. J'ai envie d'être dépanneur auto, j'en ai déjà parlé à certains professeurs qui m'encouragent. »

En 2020, misez sur la formation continue !

Avec la sortie de son nouveau catalogue formation, la CMA Isère vous propose une large palette de formations pour répondre à vos besoins, à tout moment de votre vie professionnelle. Adaptées à vos exigences et à votre rythme de travail, ces formations sont accessibles à des tarifs privilégiés. Renseignez-vous !



DES FORMATIONS COURTES MAIS CONCRÈTES

En 1, 2 ou 3 jours, approfondissez une compétence ou développez un nouveau savoir-faire comme le développement ou la gestion d'une entreprise artisanale, par exemple.

Ces formations courtes sont animées par des intervenants spécialistes de la petite entreprise. Vous bénéficiez ainsi d'une vision concrète et adaptée aux spécificités de l'entreprise artisanale.

DES FORMATIONS QUALIFIANTES ET DIPLÔMANTES

Des formations longues pour obtenir une qualification en préparant un titre professionnel ou un diplôme, du niveau CAP au niveau BAC+3, mais aussi des formations pour vous accompagner dans la création ou la reprise d'une entreprise artisanale.

SE PERFECTIONNER, OUI MAIS POURQUOI ?

Le développement d'une entreprise impose d'être toujours plus performant au regard de ses compétences afin d'être le plus efficace possible. Non seulement pour savoir faire face aux imprévus mais aussi pour les anticiper et s'adapter aux évolutions du marché. C'est dans ces cas-là qu'il faut savoir prendre les bonnes décisions et être le plus réactif possible ! C'est pour ces raisons que la CMA Isère organise des formations courtes vous permettant de vous perfectionner dans 7 grands domaines : développement commercial, gestion d'équipe, comptabilité-gestion, juridique et réglementaire, informatique et langue, numérique et digital.

Nos formations à venir

Développement commercial

Vendre efficacement

3 JOURS

11, 18 et 25 mars à Grenoble

Prospecter de nouveaux clients

3 JOURS

9, 23 mars et 6 avril à Vienne

Gestion d'équipe

Conduire les entretiens avec ses salariés

1 JOUR

12 mars à Grenoble et 24 mars à Vienne

Comptabilité-gestion

Paie et droit du travail - Actualités

1 JOUR

20 mars à Grenoble et 27 mars à Vienne

Numérique et digital

Vendre en ligne : élaborer sa stratégie

2 JOURS

18 et 25 mai à Vienne

Vous en bénéficier, contactez votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat

// création
// développement
// transmission

**PRÊT 0%*
DE 3 000 À
20 000 €**

**PRÊT ARTISAN
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES*,**

UN PRÊT
À TAUX ZÉRO
POUR FINANCER
VOS PROJETS

ENVELOPPE DE
FINANCEMENT
DE 10 M€**

● FRAIS
DE DOSSIER

● GARANTIE
PERSONNELLE

Parce qu'investir est la clé de compétitivité des entreprises, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes et les Chambres de Métiers et de l'Artisanat s'engagent !

BANQUE POPULAIRE
AUVERGNE RHÔNE ALPES

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

SOCAMA

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Apti vous présente la **web-série** pour comprendre tous les enjeux de la protection sociale des TNS.

**“INDÉPENDANTS
D'ACCORD,
MAIS PRÉVOYANTS
D'ABORD !”**

FRANCIS
GÉRANT
TRÈS TRAVAILLEUR

▶ Découvrez tous les épisodes sur laviedefrancis.alptis.org

Notre **équipe de conseillers experts** est à votre écoute pour vous aider à trouver la solution d'assurance qui répondra à vos besoins de travailleur indépendant et à ceux de vos proches, au meilleur coût.

Venez les rencontrer à l'agence Apti de Voiron.

Apti - Groupe Alptis / 21, rue du Mail - 38500 Voiron
Tél : 04 76 05 65 74 / apti@alptis.fr / www.apti-assurances.fr
© cultivescience | Illustrations : © Matthieu Forichon 2019

Apti
Groupe Alptis

La Communauté de communes vous accompagne dans vos démarches immobilières et foncières tout au long du développement de votre entreprise.

▼ UNE PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

Vous êtes créateurs ou repreneurs d'entreprises de moins de 3 ans, la Communauté de communes vous propose une offre immobilière et de services adaptés : location de bureaux, d'ateliers, de salles de réunion et d'espaces partagés. Bénéficiez de baux avantageux, de loyers modérés et évolutifs.



1



2



3



UNE OFFRE IMMOBILIÈRE DE QUALITÉ

La collectivité met à disposition des entreprises une dizaine de locaux de 50 à 640m². Découvrez notre offre de **bureaux et d'ateliers relais**, répartis sur l'ensemble du territoire.

Vous avez un projet, à court ou moyen terme ?
N'hésitez plus, nos experts sont là pour vous accompagner

UNE OFFRE FONCIÈRE ATTRACTIVE ▲

37 zones d'activités économiques offrent, à tout entrepreneur, un potentiel de développement. De 1000 m² à plusieurs hectares, nos terrains à vocation économique vous sont proposés à des prix attractifs au regard de leur emplacement et de leur qualité.

TPE, PME ou grand groupe, vous trouverez un terrain propice au développement de votre activité.